



MACON

HONORAIRES 2024

GERANCE

6 % HT sur tous les encaissements à la charge du bailleur, soit 7,20 % TTC
Accès « ESPACE EXTRANET PROPRIETAIRE » OFFERT

LOCATION HABITAT

Pour le propriétaire 7% TTC décomposés comme suit :

- Honoraires de négociation : 0.5 % TTC du loyer annuel
- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 4.5 % TTC du loyer annuel
- Honoraires d'état des lieux pour un logement vide : 2 % TTC du loyer annuel
☞ pour un bien meublé : 1% TTC du loyer annuel en sus
- *L'état des lieux de sortie est offert lors de la signature d'un mandat de gérance*

Pour le locataire 6,5 % TTC décomposés comme suit :

- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 4.5 % TTC du loyer annuel
- Honoraires d'état des lieux : 2 % TTC du loyer annuel

Particularité pour les Garages /Parkings :

Frais de rédaction de bail : 15 % TTC du loyer annuel à la charge du locataire

Frais d'avenant : 50 € TTC pour chacune des parties

LOCATION IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Négociation de bail : 15 % TTC des loyers annuels H.T à la charge du preneur

Rédaction du bail : 15 % TTC des loyers annuels H.T à la charge du preneur



TARIFS PRESTATIONS PARTICULIERES TTC 2024

Frais déclaration TVA (par immeuble)	40.00 €
Frais aide déclaration de revenus fonciers (par immeuble)	90,00 €
Frais de clôture dossier pour résiliation, vente ou décès (par lot)	120.00 €
Frais délivrance congé locataire pour reprise ou vente du bien	90.00 €
Frais constitution dossiers pour l'établissement du DDT (dossier de diagnostics techniques) par le diagnostiqueur	50,00 €
Frais ESRIS établi par agence	10.00 €
Réalisation Diagnostic ERP	20.00 €
Prix à la vacation (l'heure)	60.00 €
<i>La gestion des prestations travaux, sinistres, procédures et dossiers d'assurances ou de subventions sera facturée au temps passé.</i>	

L'ensemble des honoraires sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur soit 20 %